

Martigny : rapport sur le Château de la Bâtia, adressé à Mr. le Président de la Commission des Mon. Histor. Suisses

Autor(en): **Naef, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge =
Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **2 (1900-1901)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-157251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Martigny.

Rapport sur le Château de la Bâtie,
adressé à Mr. le Président de la Commission des Mon. Histor. Suisses,
par A. Naef.
Planches VII, VIII, IX.

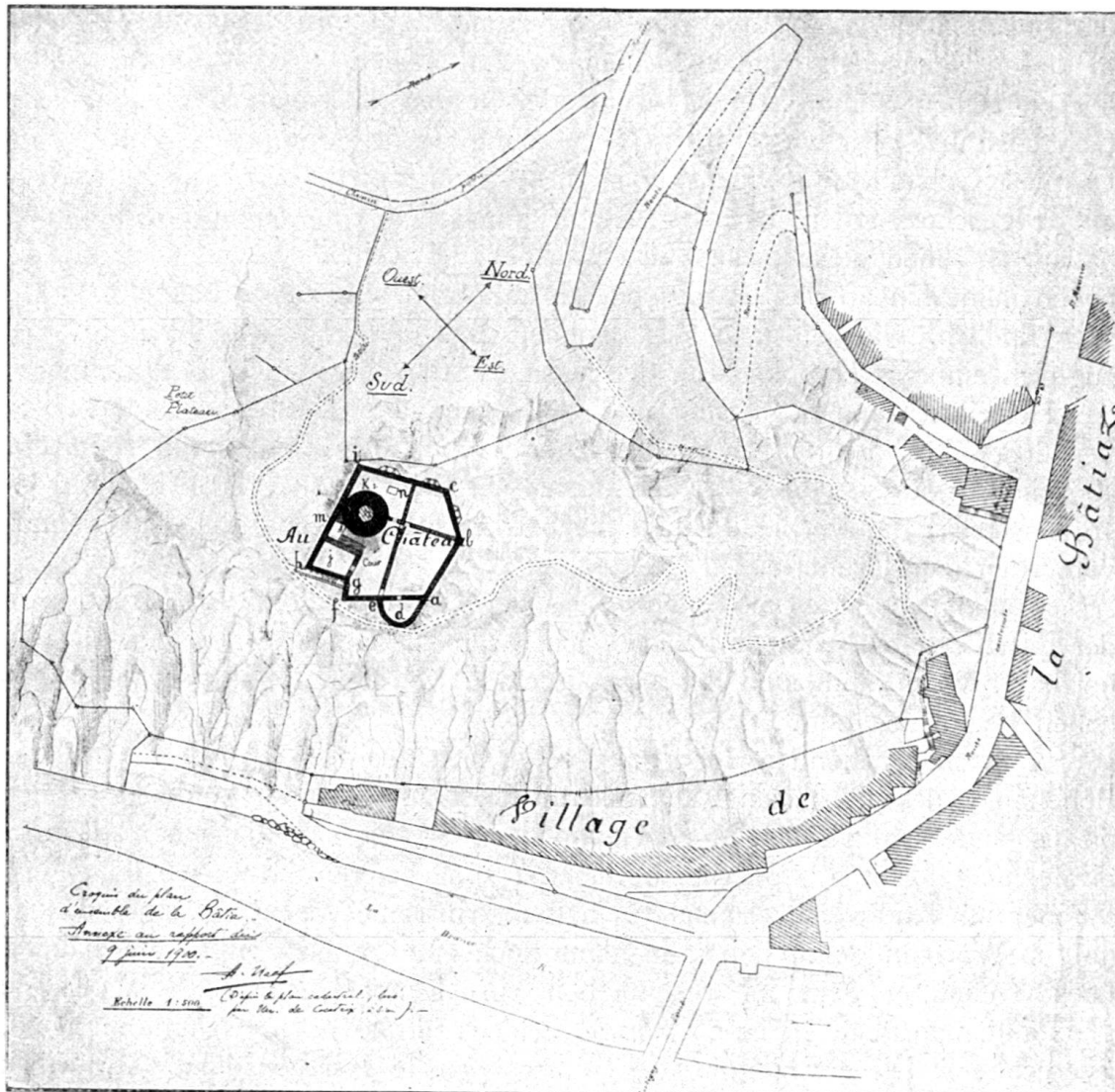


Fig. 48. Croquis du plan d'ensemble de la Bâtie.

Le château de la Bâtie est construit au sommet d'un rocher à pic, contrefort extrême de la chaîne de montagnes, qui longe au nord-ouest la vallée de la Dranse et domine Martigny (Pl. VII). — De ce point, qui marque le coude de la vallée du Rhône, la vue s'étend au loin, d'une part du côté de Sion (Pl. VIII), de l'autre vers St. Maurice. Au sud-ouest on peut suivre le cours de la Dranse et la route qui débouche du St. Bernard. — Du côté du sud et du sud-est le rocher tombe presque verticalement jusqu'à la

Dranse qui le contourne (comparer le plan de situation fig. 48 et la Pl. VII); des côtés nord-est et nord-ouest, les pentes sont abruptes et la position formidable (Pl. IX); à l'ouest, par contre (Pl. VIII et IX), du côté où l'éperon se relie au massif de la montagne, il existe un petit plateau qui n'est coupé que par des crevasses insignifiantes. C'était le point faible, celui certainement qui, à différentes reprises, permit d'emporter le château d'assaut.

Il pourra être utile de résumer, à grands traits, ce que l'on sait de l'histoire du monument. —

La date des premières constructions est inconnue; je dis des *premières* constructions, car l'étude de murs, aussi bien que les documents historiques, prouvent plusieurs réfections, transformations ou agrandissements. — Y a-t-il eu ici une vigie romaine? C'est possible. — Je rappelle ce que j'ai dit à ce sujet dans mon rapport de 1895 sur les fouilles de Martigny, page 51. (Comparer aussi l'Indicateur l'Antiquités Suisses 1896, Nr. 4, page 118). — Les débris de tuiles romaines, que j'y trouvai jadis, pourraient provenir d'un poste romain de ce genre, à moins que ce ne soient les restes d'un château remontant aux premiers siècles du Moyen-Age; nous aurons à en reparler.

Une forteresse dut s'élever de très bonne heure en ce lieu, à cause de son importance stratégique au débouché de la route du St. Bernard sur la vallée du Rhône.

Ce n'est qu'au commencement du XIII^{me} siècle que les documents historiques parlent positivement du château, appartenant aux évêques de Sion; en 1233 le châtelain en est Amedée de Rarogne.¹⁾

Nous possédons ensuite des détails assez précis et intéressants sur le siège du château par Pierre de Savoie, en 1259, lors de la guerre avec l'évêque de Sion. — Ce fut un siège en règle, avec batteries de mangonneaux pour ébranler les murailles. Si l'on examine le terrain, il n'est pas difficile de préciser où furent disposés ces mangonneaux; du côté occidental se trouve le petit plateau, dont je parlais il y a un instant, et sur ce plateau, non loin de l'enceinte et du donjon, une éminence formant terrasse. C'est là, presque certainement, que furent disposées les machines de siège. — Nous savons encore, qu'en même temps, des mineurs, protégés par des galeries recouvertes de cuirs crus, sapaient le pied des murs; ces engins de mineurs, des „chats“ ou des „rats“, durent attaquer également l'enceinte rectiligne à l'ouest (Pl. VIII et fig. 52). Deux faits le prouvent: tout d'abord la configuration du rocher sur les autres faces; il suffit de l'examiner pour se rendre compte qu'un travail de mineurs y aurait été impossible. Puis l'étude même de l'enceinte, qui montre nombre de réfections à l'ouest, tandis que soit au nord, soit à l'est, soit au sud, nous trouverons, à la base, des restes bien conservés de murs très certainement antérieurs au XIII^{me} siècle. Tout l'effort se porta donc contre le front occidental, et c'est là, certainement, qu'en janvier

¹⁾ Le Vallais Historique par l'abbé B. Rameau, Sion 1885.

1260 un pan de mur finit par tomber et fit brèche. — Nous essayerons plus loin de définir l'emplacement de la brèche, réparée mais reconnaissable; qu'il me suffise d'ajouter que le château fut pris d'assaut, ce qui permit à Pierre II de marcher sur Crest, près Ardon.

La Bâtia ne resta cependant que huit ans aux mains du comte de Savoie, car le 14. novembre 1268 un nouveau traité fit rentrer le château en la possession de l'évêque. — En 1281, Pierre d'Oron décida de le réparer complètement; les travaux considérables, exécutés par le châtelain Rodolphe, s'élevèrent d'après l'abbé Gremaud, à la somme de 2400 livres maur. (soit environ 100,000 francs). En 1327 la garnison du château se composait de dix sergents d'armes, armés de l'épée, du bouclier, de la lance et de la cervelière de fer; en 1333 le châtelain, François de Compeys, y entretenait neuf clients ou sergents d'armes, et trois guetteurs. Les guerres intestines du Valais, vers le milieu du XIV^{me} siècle, firent rentrer le château sous la domination de Savoie; dès 1351 les hommes de Martigny se mirent sous la sauvegarde d'Amédée VI, et le traité de 1392 scella l'acquisition.

Le torrent de feu et de sang, qui marqua le passage des Haut-Valaisans en 1475 n'épargna pas la Bâtia; les habitations ne furent cependant pas encore entièrement détruites. — Ce n'est qu'au commencement du XVI^{me} siècle pendant les luttes du Cardinal Schinner et de Georges Supersaxo que ce dernier assiégea le château, s'en empara, s'y maintint pendant 6 mois, puis le livra aux flammes. Il est à noter que l'intérieur du donjon fut épargné; les énormes poutres de ses différents étages, sans traces d'incendie, sont encore en partie conservées telles qu'elles furent placées à l'origine, mais le reste des constructions intérieures fut détruit.

Les murs calcinés et rougis témoignent de l'incendie terrible de 1518; dès lors le château ne fut plus habité, ni entretenu, les murs se dégradèrent, et il n'est que temps d'agir si l'on veut sauver ce qui en reste.

En abordant l'examen du château de la Bâtia, il faut y distinguer deux parties essentielles: l'*enceinte* et le *donjon*.

Je laisse volontairement de côté les constructions adossées à l'intérieur de l'enceinte, et qui formaient les habitations, parcequ'il sera impossible d'en parler avec quelque certitude tant qu'elles n'auront pas été débarrassées des amas de pierres et de la végétation exhubérante qui y a élu domicile.

L'*enceinte* montre les traces de plusieurs phases de constructions et de remaniements successifs, mais sa base est certainement la partie la plus ancienne du château.

Le *donjon*, par contre, est une construction d'un seul jet, aux deux tiers de sa hauteur tout au moins¹⁾, ajoutée à l'ensemble primitif lors d'un des remaniements, très probablement entre 1260 et 1268 par Pierre II de Savoie.

Je donne, fig. 49 et 50, un développement des faces est et nord-est du

¹⁾ Voir la remarque note (1), page 201.

château, avec reports des lettres adoptées dans le plan; de même, fig. 51 et 51, un développement des faces au nord-ouest et à l'ouest.

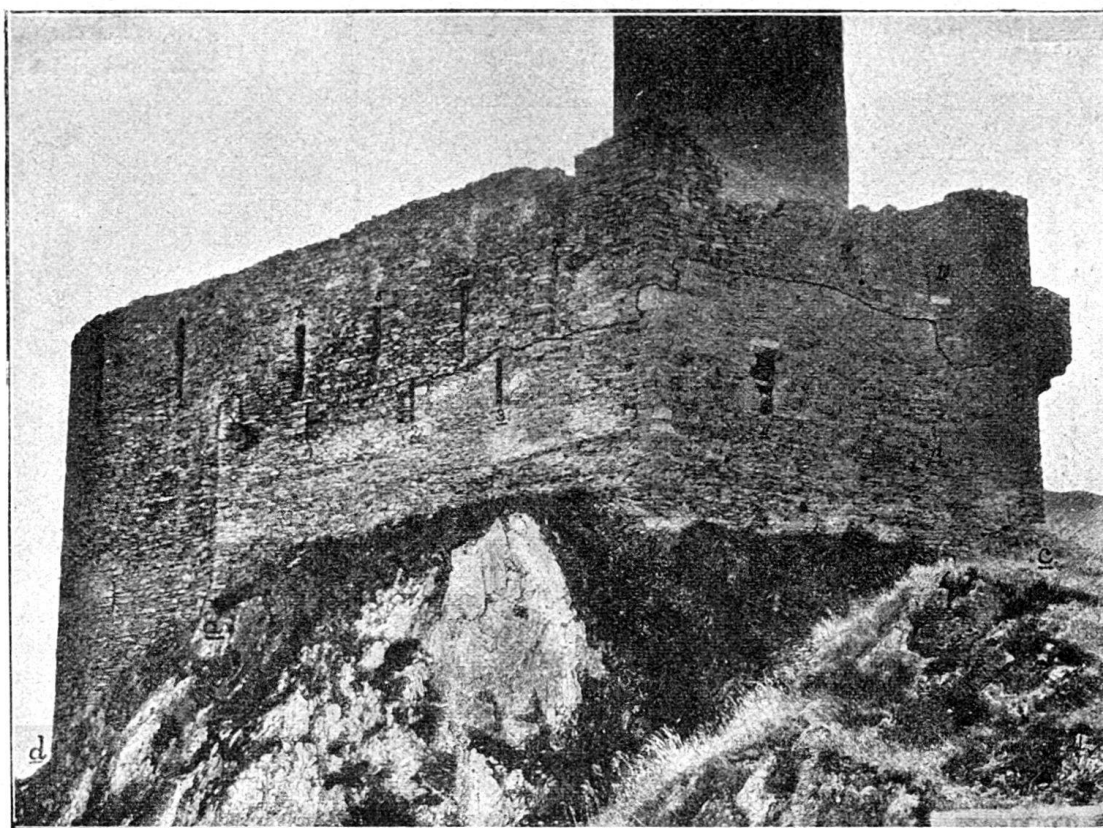


Fig. 49. Bâtia. Faces Est et Nord-Est.

Sur ces photographies, j'ai indiqué la démarcation de l'enceinte primitive par une ligne noire; il va sans dire qu'en réalité on ne la suit pas aussi facilement, et que ce n'est que peu à peu qu'on en détermine la trace.

L'endroit le plus caractéristique est la face orientale, de: *a* en *b* (fig. 49). L'arête verticale en *a* s'explique immédiatement par comparaison avec le plan; on y voit que le château primitif suivait de là le tracé: *a-e-f* du côté du sud, et que la tour semi-circulaire, *d*, y a été accolée de toutes pièces.

Sur cette face est (*a-b*) il faut noter les formes et les proportions très caractéristiques des trois meurtrières (1-2-3) de l'enceinte primitive, car ailleurs elles ne sont pas aussi bien conservées.

Ce sont des ouvertures relativement larges et peu élevées, petites, rectangulaires, *sans chanfreins* à l'extérieur.

Dans la partie surélevée, les longues archères; 4, 5, 6 et 7 sont très différentes. Ces archères, que je place au XIII^{me} siècle, ont de larges chanfreins extérieurs pour agrandir l'angle de tir, chanfreins qui se retrouvent aux archères supérieures 8 et 9 de la tour voisine, *d*; ces dernières sont même terminées par un petit arc en tiers-point.

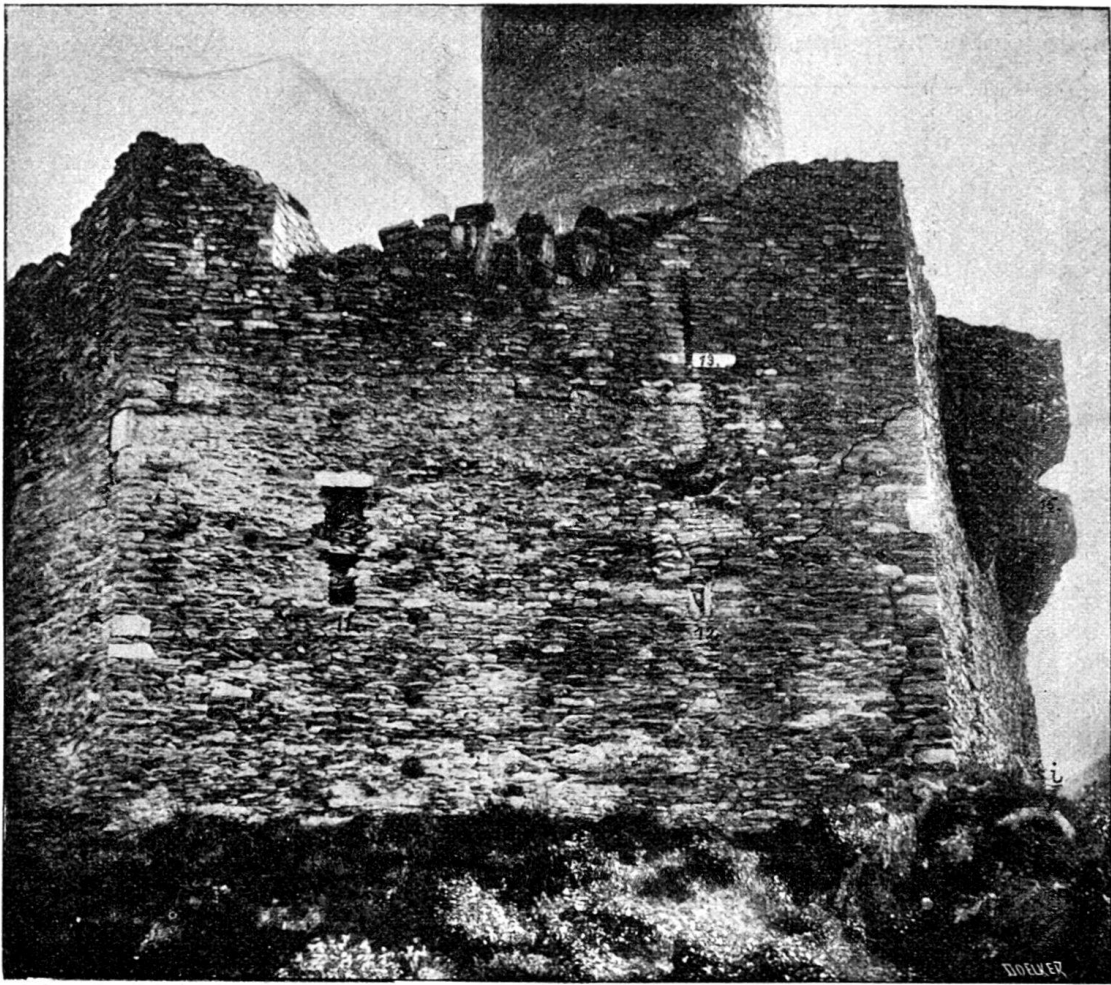


Fig. 50. Bâtia. Face Nord-Est.

Dans la face au *nord-est*: *b-c* (fig. 50) les deux meurtrières 11, 12 de l'enceinte primitive sont détruites et murées, mais leurs emplacements se reconnaissent encore; plus haut une archère allongée: 13, et les restes 10 d'une échauguette à deux mâchicoulis, appartiennent à la surélévation postérieure. — Il convient d'examiner attentivement le curieux mode de construction de cette échauguette, portée par des corbeaux et par un encorbellement singulier de la maçonnerie; de ce côté l'échauguette est détruite au-dessus des corbeaux et de l'encorbellement, mais il existe deux exemples semblables 14 et 15, relativement bien conservés, sur la façade suivante au nord-ouest; *c-i* (fig. 50 et 51). — Sur cette face, on note deux meurtrières dans la partie inférieure, primitive; l'une, 18, est détruite, et son emplacement seul est reconnaissable; l'autre, 19, est aux trois quarts détruite et murée; — à la base du mur, en 21, est une brèche, probablement faite par des mineurs.

Dans la partie supérieure sont deux archères (16 et 17), semblables aux fig. 13, 4, 5 etc., mais ce qui mérite de fixer l'attention c'est l'arête *i*. — A l'exception d'une brèche 23, reste probable d'un des sièges dont j'ai parlé au début



Fig. 51. Bâtie. Face Nord-Ouest.

de ces notes, l'arête est bien marquée sur toute la hauteur de l'enceinte primitive; plus haut, en 20, l'angle est arrondi sur plan semi-circulaire et cette courbe appartient aux réfections postérieures. — Pourquoi cela? — Je rappellerais que la face voisine, à l'ouest (fig. 52), a dû de tout temps être le côté de l'attaque; il est admissible qu'on se sera aperçu du danger de l'arête vive en *i*, et que, lors de la surélévation, on aura essayé d'y remédier par un plan semi-circulaire, suivant le type adopté déjà dans nombre de castels romains. Au pied de cette arête verticale se voient des trous certainement pratiqués par des mineurs, à une époque où l'on employait déjà la poudre (siège de 1475, ou celui de Georges Supersaxo). Le but était de faire sauter le rocher servant d'assise à l'arête verticale *i*. Les mineurs n'ont pas réussi, les trous seuls attestent leurs essais, mais ni l'arête de mur, ni le rocher qui la supporte n'ont été entamés à la base¹⁾.

La face occidentale *i-h* (fig. 52) est une des plus intéressantes, mais aussi une des plus difficiles à étudier; c'est là que portèrent tous les coups des assiégeants, c'est là que travaillèrent déjà les mineurs du comte Pierre II, et c'est là qu'en *janvier 1260* un pan de mur s'écroula, donnant la brèche qui permit l'assaut. Je ne reviendrai pas sur les sièges de 1475 et du commencement du XVI^{me} siècle; ces faits expliquent pourquoi sur cette face il faut presque renoncer à retrouver et à suivre l'enceinte primitive. Elles se perd non loin de l'arête *i*; il semblerait qu'on en distingue encore quelques vestiges vers la base et au milieu du mur, de restes de créneaux, même d'une tour, mais le tout trop vaguement pour permettre de tracer une démarcation tant soit peu précise. Sans parler des restaurations complètes de 1281, il est évident qu'après chaque siège il fallut rhabiller, réparer, remaçonner ce malheureux mur souffre-douleurs.

Il m'est impossible d'admettre que des brèches telles que celles marquées en 22, 23, 24, 25, 26, soient l'effet du temps, pas plus que les trouées formidables aux arêtes *h* et *m*; là, sans doute, le temps et la main des hommes ont aidé, mais ce n'est pas la raison première.

Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que l'extrémité meridionale de ce mur entre les points *m* et *h*, plus basse que le reste, semble positivement être un vestige de l'ancienne enceinte. On y remarque une énorme brèche 27, entièrement murée à nouveau, mais bien distincte; serait-ce celle qui donna le château au comte Pierre de Savoie en janvier 1260? Sans l'affirmer, c'est admissible.²⁾

¹⁾ Depuis la rédaction de ces lignes, j'ai reconnu l'inexactitude de cette affirmation trop hâtive. — Il semble bien que l'angle ou l'arête verticale ait été abattu une fois, puis relevé. — Seule la partie supérieure, de 29 à 30 (fig. 51 et 52) fait partie de l'ancien mur et ne s'est pas écroulée; — de 28 à 29, fig. 51, l'angle des murs a été reconstruit.

²⁾ Je dois à l'obligeance de Mr. Victor Van Berchem l'extrait du compte fév. 1261 à fév. 1262 de Pierre d'Oez, receveur de Martigny. Il en ressort que cet officier paya 15 sols. 2 den. et obol. *pour réparer l'enceinte à l'endroit où elle avait été détruite pendant le siège.* — On voit également un achat de chaux pour cette réparation.

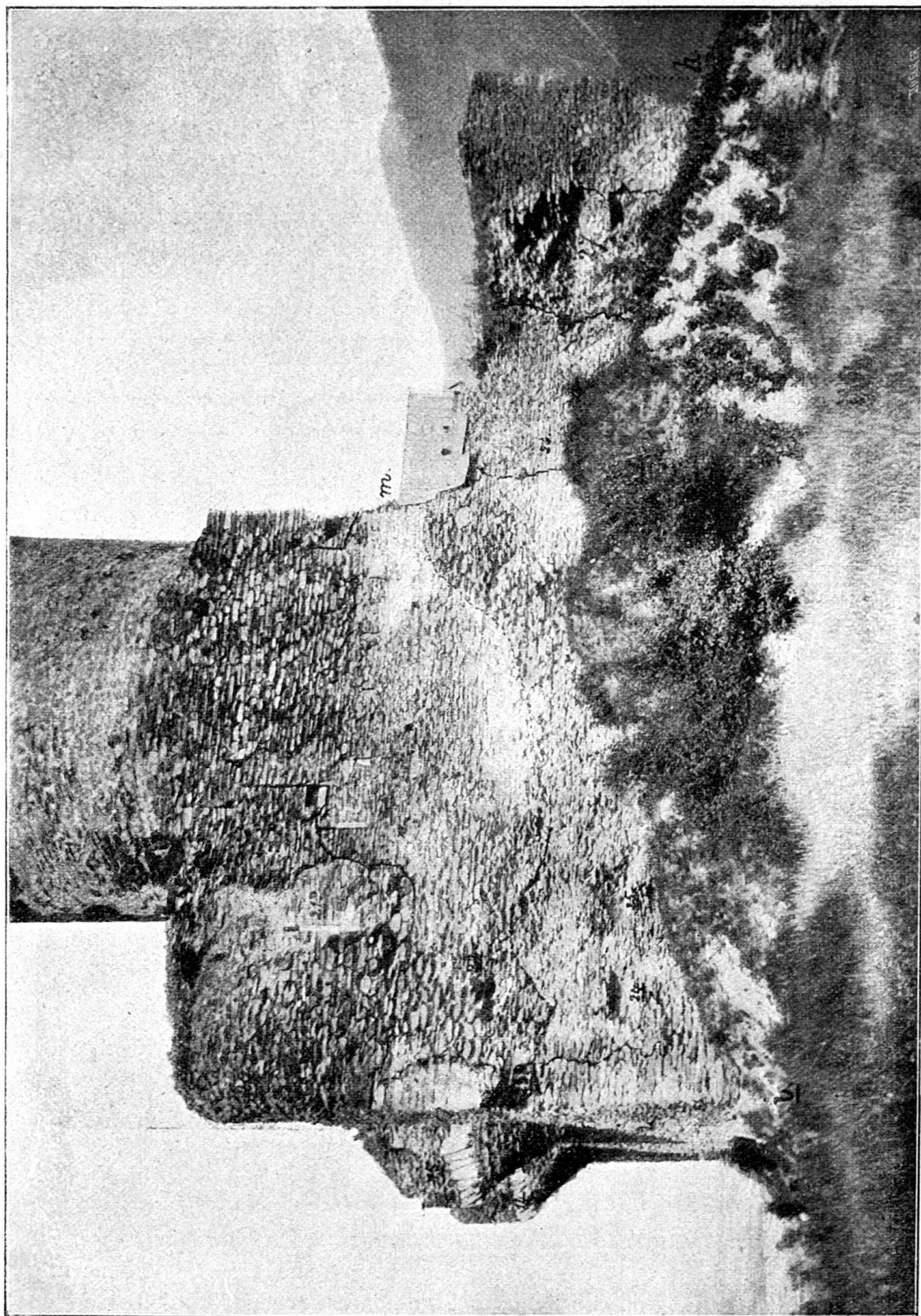


Fig. 52. Bateria. Face Ouest.



Fig. 53. Face Sud.

Il n'y a pas grand chose à dire des autres faces. Les murs *g-f* et *f-e* (comparer le plan et la fig. 52) faisaient certainement partie de l'enceinte primitive, dont il est difficile de fixer la démarcation, parcequ'on manque du recul nécessaire pour étudier l'ensemble des parois. Le sentier est serré entre la crête des rochers et le pied des murs. — Une brèche à l'angle *e*

permet de suivre l'ancien parement, qui se prolonge derrière la tour semi-circulaire *d* pour rejoindre l'angle *a*. — La face *f-e* est percée de deux archères, et il faut encore signaler au sommet de la tour *d*, au sud-ouest et près de l'arête *e*, une très large ouverture rectangulaire (fig. 53). Comme il n'y a ni corbeaux, ni trous de poutres pour une galerie saillante quelconque, il se pourrait que cette large ouverture fut destinée à une arbalète à tour ou à tel autre engin défensif analogue.

Dans l'angle rentrant des murs *f-g* et *h-g* se trouve la porte *g*. Cela a dû être de tout temps l'entrée du château. Avant d'y pénétrer j'ajouterai un mot sur l'état général de l'enceinte, les différents appareils et leurs dates vraisemblables.

Dans notre inspection de l'enceinte nous avons reconnu *deux constructions* essentielles, superposées et bien distinctes. La *base des murs* nous montre ce qui reste du château tel que le comte Pierre II le trouva en 1259, lorsqu'il vint en faire le siège; les *parties supérieures* et la tour *d*, sont probablement l'oeuvre de l'évêque de Sion Pierre d'Oron et dateraient de 1281. Il faut examiner les fortifications de Valère à Sion, reconstruites, ou pour être plus exact, *surélevées* et réparées par le même évêque, quelques années plus tard (1287); la ressemblance d'appareil et de construction s'imposent. Ce sont les mêmes longues archères, avec chanfreins extérieurs pour élargir le champ de tir; la *seconde phase* de la construction peut donc se dater et se reconnaître avec de fortes chances de vérité.

Que dire de la phase antérieure? L'appareil est composé de matériaux semblables mais plus petits; les lits sont réguliers, ce n'est certes pas mal maçonner.

Deux points de comparaison s'imposent: les murs romains des Morasses, à Martigny même, et l'enceinte *primitive* de Valère à Sion. — Je ne veux pas dire par là que la base des murs d'enceinte de la Bâtia soit nécessairement *romaine*, mais je crois fermement que, de même que les murs tout semblables de Valère, ils remontent à une haute antiquité, à une époque où l'on construisait encore plus ou moins *suivant les traditions romaines* du pays. Impossible de préciser sans faire de la fantaisie, car nous manquons de points de comparaison positifs: libre à chacun d'y voir des constructions du IX^{me} siècle, du X^{me} ou du XI^{me}; je crois cependant qu'elles sont antérieures au XII^{me}, car là nous possédons des points de comparaisons. — Cet ancien château était peut être encore couvert suivant le mode romain et avec des tuiles semblables, ce que j'ai d'ailleurs constaté aussi à Chillon dans les parties les plus anciennes et positivement antérieures au XII^{me} siècle.

Intérieur.

La porte *g*, en plein-cintre, est bien masquée et protégée dans un angle rentrant, au sud de l'enceinte. Je n'y ai pas noté trace de pont-levis, ni de

herse; l'existence de deux fortes barres est prouvée par leurs entailles et leurs rainures latérales.

A peine entré, on se trouve dans une cour sur laquelle s'ouvrent à l'est les anciens bâtiments d'habitation, séparés en deux par un mur (*b-k*); au nord-ouest est une troisième division, où il faut noter la citerne (*n*) entaillée dans le roc, et dont les parois sont couvertes d'un béton très dur fait de brique pilée. Des canaux, creusés à la surface du rocher et enduits d'un béton analogue amenaient les eaux de pluie dans la citerne.

L'intérieur, je l'ai dit, est dans un état de ruine complet. — Les murs rougis portent les traces très nettes de l'incendie terrible du commencement du XVI^{me} siècle; des amoncellements de pierres et de matériaux de démolition, au milieu desquels une végétation exhubérante a élu domicile, empêchent de définir nettement les différentes phases de la construction et les destinations des divers locaux. — Les divisions d'étages, marqués par les trous de poutres et les retranches des parois, les portes et les fenêtres, les cheminées, sont encore bien visibles. Il n'est pas difficile d'autre part de constater des remaniements dans l'aménagement intérieur, des murs adossés les uns aux autres, de distinguer ceux qui ont été masqués par des adjonctions, mais tout cela ne pourra se débrouiller que lorsque les locaux auront été nettoyés et que l'on possédera les relevés complets de l'état actuel.¹⁾ — Je ne m'y arrête donc pas davantage pour le moment et passe au donjon. (*k*.)

Le donjon.

Le donjon est une construction absolument remarquable. — L'énorme tour cylindrique, adossée à la face intérieure du rempart occidental est évidemment postérieure à ce rempart. Son emplacement n'est pas dû au hasard; il s'agissait de protéger le front le plus exposé à l'attaque et dont on avait à maintes reprises reconnu la faiblesse (Fig. 52. — Comp. Pl. VII, VIII, IX). Nous verrons plus tard quelles dispositions spéciales avaient été prises pour cela. — Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser jadis sur le bourg et le château de Saillon,²⁾ j'ai déjà signalé le fait curieux de ce groupe de trois donjons semblables, Martigny, Saxon, Saillon, très rapprochés les uns des autres, datant de la même époque, et dont on ne retrouve pas de types analogues en Valais. Je suis enclin à les attribuer tous trois à Pierre II de Savoie ou à *son influence directe*. Il me semble que l'on puisse observer la gradation suivante: Saxon est le plus simple; Saillon est déjà plus développé; Martigny, un peu postérieur aux deux autres, montre la disposition la plus complète. Les donjons d'Orbe, de Lucens, de Romont, de Bulle,

¹⁾ En 1261 les habitations, à l'intérieur du château, sont couvertes de bardeaux; à la même date on y construit une étable, en charpenterie, également couverte de bardeaux. (Extrait du compte de Pierre d'Oez, receveur de Martigny, fév. 1261 à fév. 1262, communiqué par Mr. Victor Van Berchem.)

²⁾ Rapport adressé à Mr. le Président de la Commission des Mon. Histor. Suisses; publié dans l'Indicateur d'Antiq. Suisses, 1895, No. 1.

d'Yverdon etc., rappellent en une certaine mesure ces tours valaisannes, mais en diffèrent par certains détails de construction.

Jusqu'à preuve du contraire, c'est à Pierre II de Savoie entre 1260 et 1268, que j'attribue la construction de notre donjon; si la date de celui de Saillon est fixée, comme j'ai essayé de le montrer dans le rapport précité, la date de la Bâtia l'est aussi ¹⁾. Même construction, même appareil, mêmes formes et dispositions des meurtrières, mêmes épaisseurs de murailles, mêmes vides intérieurs, mêmes escaliers pris dans l'épaisseur des murs, enfin et surtout mêmes traces en spirales très caractéristiques, typiques, des échafaudages sur les surfaces extérieures. On observera, en effet, sur cette surface extérieure une ligne en spirale, marquée par une succession de trous de boulins, et qui semble s'enrouler autour du corps cylindrique. A la Bâtia, cette ligne prend naissance du côté occidental et au niveau de l'ancienne enceinte (en 1 du plan), contourne les faces nord et est suivant une pente assez forte, pour aboutir du côté méridional au niveau des fenêtres supérieures du donjon (en 2 du plan). La ligne en spirale est très nettement reconnaissable sur les fig. 49, 50 et sur la Pl. IX; les trous de boulins spécialement visibles sur la fig. 50 et la Pl. IX. Ce sont les traces de l'échafaudage qui servit à construire la tour, suivant le mode que Viollet-Le-Duc a décrit en détails pour le donjon de Coucy (Diction. de l'architecture Tome V, pages 104 et suiv.); je l'ai noté à Saxon comme à Saillon.

Il ne semble pas que la base de la tour présente un talus; s'il existe il est minime. Il faut observer que le sommet ne montre ni hourdage, ni bretèches, en conséquence le talus pour faire ressortir les projectiles était moins nécessaire.

L'entrée du donjon est au sud-est, à une dizaine de mètres au-dessus du sol; on y accédait jadis par une échelle. — Cette échelle s'appuyait à une galerie, dont quelques poutres sont encore conservées. — Aujourd'hui on y parvient par un escalier de bois à double rampe, d'une solidité relative; il longe une pièce voûtée en berceau (j), sorte de corps de garde où se devinent quelques vestiges de peintures. — L'étage inférieur, jadis sans aucune ouverture et auquel on parvenait par le plancher supérieur, sert aujourd'hui de cave; comme à Saxon et comme à Saillon, une brèche toute moderne a été percée ici du côté du sud, en guise de porte. Une plateforme, à mi hauteur de l'escalier actuel, permet d'examiner la coupe du mur d'enceinte occidental près de l'arête verticale, marquée *m* sur le plan et sur la fig. 52.

On y reconnaît deux maçonneries, accolées l'une à l'autre. A l'extérieur un mur relativement étroit, qui semble être l'enceinte primitive, mur *contre*

¹⁾ Depuis la rédaction de ce rapport, j'ai trouvé la confirmation précise de la construction des donjons de Saillon et de Saxon par Pierre II de Savoie en 1260, des tours et des remparts de Romont et du château d'Yverdon, à la même date et par le même. — D'après les renseignements qui m'ont été obligeamment donnés par Mr. le Prof. Dr. J. Zemp, la tour de Bulle doit probablement remonter aussi à Pierre II de Savoie.

lequel a été adossé à l'intérieur la large portion, construite en même temps que le donjon.

Le premier étage est au niveau de l'entrée. Cette porte (voir figure 54), mérite de fixer l'attention. Comme à Romont et ailleurs, elle donne accès à un passage coudé, très ingénieusement combiné et défendu par une meurtrière; il conduit d'une part à l'étage, de l'autre à l'escalier ménagé dans l'épaisseur du mur au sud-ouest. — A ce niveau, l'épaisseur totale du mur

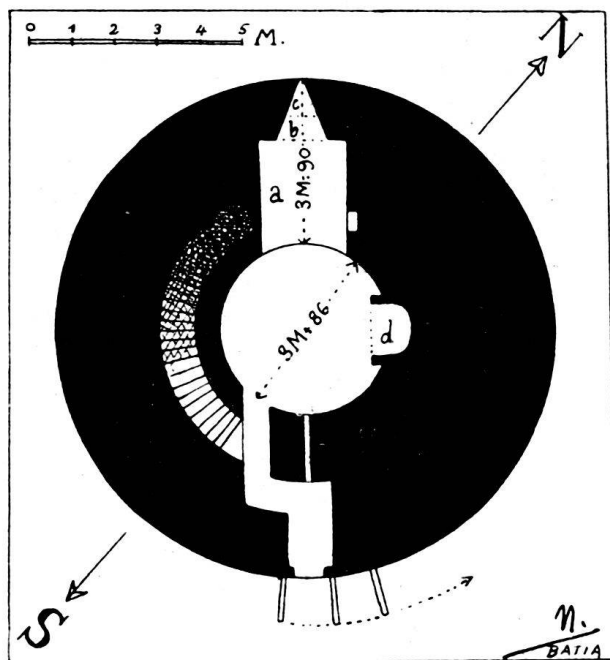


Fig. 54. Bâtia; donjon, 1er étage.

est de 3,90 m le vide intérieur de 3,86 m environ. Une seule meurtrière (a, b, c) est percée au nord-ouest, dans le prolongement direct de l'entrée. La figure 54 évitera d'en décrire longuement la disposition très caractéristique. Le large ébrasement, a, couvert d'une voûte encintre surbaissée, forme une véritable chambrette, suffisamment haute pour qu'un homme puisse s'y tenir debout à l'aise; sur la droite est un enfoncement dans la paroi latérale, probablement pour placer la lampe. — La meurtrière proprement dite est en partie arquée du côté intérieur (b) en partie couverte de dalles du côté extérieur (c).

Enfin au nord-est de cet étage a été pratiquée une cheminée (d), encore reconnaissable à son enfoncement semi-circulaire dans le mur et aux corbeaux de pierre avec grand linteau qui portaient jadis la hotte de tuf.

L'escalier voûté, ménagé dans l'épaisseur du mur au sud-ouest et qui conduit au second étage, est raide mais de largeur très suffisante (80 centimètres); il est intéressant de noter la façon dont cet escalier est éclairé et aéré, au moyen d'un long canal oblique, prenant jour au nord-ouest.

Le second étage a conservé quelques poutres de son ancien plancher. Comme à l'étage inférieur nous trouvons ici une meurtrière et une cheminée de mêmes types, mais de plus des latrines, installées dans l'épaisseur du mur près de l'escalier. Du second au troisième étage l'escalier est au nord-est.

Au troisième étage, une meurtrière du type habituel, percée du côté occidental, un cabinet dans l'épaisseur du mur près de l'escalier mais pas de cheminée; de là l'escalier tourne au sud-est pour accéder au quatrième étage. La poutraison, qui formait le sol de cet étage, est malheureusement détruite; elle était composée de deux séries d'énormes bois, superposés et croisés, très rapprochés les uns des autres. Les poutres inférieures mesuraient 33 à 34 centimètres de hauteur, les poutres supérieures 40 à 42.

Il semble que cette disposition fut calculée en vue de charges considérables, peut-être même avait-on songé à terminer ici le couronnement du donjon; y a-t-il eu remaniement ou plutôt modifications au cours même de la construction, ou la disposition actuelle a-t-elle été prévue dès l'origine? C'est un problème qu'il s'agira d'examiner de plus près et que les quelques heures dont je disposai ne m'ont pas encore permis de résoudre ¹⁾. — Il se pourrait en effet que cet étage, sans fenêtres, eut été destiné dès l'origine à servir d'entrepôt pour les grosses pierres nécessaires à la défense, entrepôt qui *devait* se trouver à cet endroit. Les poutres de tous les étages n'offrent en effet aucun passage pour un monte charge; cette disposition existait cependant. — Il semble qu'il faille la reconnaître dans l'une des six baies cintrées avec grandes niches, percées un peu au-dessus du niveau de ce quatrième étage. Cinq de ces baies sont des fenêtres, dont on distingue encore le mode de fermeture; la sixième par contre, au sud-ouest, est évidemment une porte (Pl. VIII). Les longues rainures, ménagées de part et d'autre dans l'épaisseur du mur, ne peuvent avoir été destinées qu'aux bras d'une sorte de pont-levis, qui en s'abattant formait une plateforme extérieure, et masquait la baie une fois relevé. Il ne sera d'ailleurs possible de restituer l'état primitif, avec quelques chances de précision, que lorsqu'on possédera des relevés exacts de l'état actuel. A noter encore un réservoir à eau, très curieusement installé du côté du nord, et la voûte en tuf portée sur quatre nervures.

Un escalier, ménagé dans la paroi méridionale, conduit au sommet de la tour.

Ce sommet est en ruines, et pour se faire une idée de l'ensemble primitif il faut le comparer à celui du donjon d'Orbe. Tout à l'entour règne un chemin de ronde, dont le parapet crénelé est détruit; le centre était certainement occupé par une partie conique, à l'intérieur de laquelle était une pièce voûtée en demi-sphère. Les amorces des parois latérales sont conservées à une hauteur suffisante pour qu'il n'y ait pas d'hésitation possible.

Programme des travaux à exécuter à la Bâtia.

Il ne sera pas inutile, peut-être, de faire suivre la partie descriptive d'un programme général des travaux à exécuter, et de montrer en quoi j'estime qu'ils devront consister.

A part une ou deux petites restaurations ou restitutions de détails, clairement indiquées et presque nécessaires, je conseillerais de *se borner strictement à conserver ce qui existe*. Ce sera le meilleur parti à tous les points de vue.

Bien qu'il soit impossible de fixer des règles absolues, bien que chaque

¹⁾ A en juger par l'appareil extérieur, il semblerait que le sommet, le dernier étage à peu près, soit moins ancien que le reste. On dirait qu'il y a eu *surélévation*, à une époque que je ne saurais encore fixer.

monument comporte une solution spéciale, j'en arrive de plus en plus à croire que *moins on restaure, mieux cela vaut.*

Des *travaux de conservation intelligente*, travaux qui n'excluent pas d'ailleurs la mise en valeur de parties ignorées ou cachées, sont certainement ce qu'il y a de plus sage, tant aux points de vue artistique et archéologique, qu'au point de vue pratique, financier surtout. Ces travaux de conservation, s'ils sont consciencieusement exécutés, seront déjà assez coûteux par eux-mêmes, et, au point de vue archéologique, les restitutions n'auront toujours qu'une valeur très relative. Ce qui importera aux générations futures c'est de posséder *des restes authentiques* d'un monument intéressant, pieusement conservé. Les essais de restitution archéologique, quelque bien intentionnés qu'ils soient, ne seront jamais qu'un à peu près, que la science future jugera peut-être sévèrement, dont elle n'aura aucune reconnaissance, et qu'il faut donc plutôt éviter. Voilà pourquoi, à la Bâtia, je pose comme base du programme des travaux : *conservation de ce qui existe, restaurations de détails, et dans le cas seulement où les restaurations sont absolument prouvées, où il n'y a pas d'hésitation possible.*

La première opération sera de nettoyer complètement les murs des arbustes et de la végétation de toute sorte qui y ont élu domicile. Les racines introduisent de l'humidité dans les murs et les désagrègent. L'effet est plus ou moins lent, mais aussi sûr que celui de la dynamite.

Ce travail a déjà été exécuté en partie, c'est fort bien, il n'y aura qu'à le terminer; puis on enlèvera les tas de pierres qui, au cours des siècles, se sont accumulées un peu partout à l'intérieur jusque dans les portes et les meurtrières. Ces matériaux ne seront que trop utiles pour boucher les innombrables trous des murs, opération indispensable en plusieurs endroits, et qui aura l'avantage de mieux laisser voir l'ensemble et les détails de l'édifice.

Cela posé, et après la conférence tenue sur place avec Mr. le Conseiller d'Etat Zen-Ruffinen et Mr. l'architecte de Kalbermatten, le 7 juin 1900, je résumerai encore quels sont les travaux qui sembleraient devoir être exécutés. — Ces travaux, qui ont été tous indiqués et discutés sur place, seront groupés ici selon leur urgence relative et divisés en deux chapitres :

- a) *Travaux de consolidation urgents ;*
- b) *Restaurations et restitutions désirables.*

Mr. de Kalbermatten voudra bien baser son devis sur les rubriques ci-dessous énoncées.

A.

I. *Extérieur de l'enceinte.* Murs à rejointoyer, principalement sur les faces sud, ouest, et sud-ouest. — Parements désagrégés, *dangereux* en plusieurs endroits, à compléter en ne faisant pas trop affleurer le mortier.

2. Boucher les brèches des faces ouest et nord; faire en sorte de tenir les parements très légèrement en retrait, de manière à ce que les emplacements de ces anciennes brèches soient néanmoins reconnaissables.

3. *Intérieur de l'enceinte.* — Remonter et compléter d'urgence plusieurs parements et blocs de maçonnerie, principalement au mur *e-a*. (Voir le plan.)

4. *Couverture des murs.* — Question difficile. — Je conseillerais de ne pas faire une chappe en ciment, mais bien une couverture en maçonnerie solide, légèrement bombée en dos d'âne, à joints soigneusement cimentés, et qui suivrait les irrégularités de la silhouette actuelle des murs. — *Essai préalable* sur un des murs intérieurs, facile pour l'accès et l'observation, tel un des murs de *j*. (Comp. le plan.)

5. Au donjon il n'y a pas de travaux absolument *urgents*, à l'exception de quelques petites reprises à l'intérieur et au sommet, surtout au sud-est.

B.

6. *Extérieur de l'enceinte.* — Rétablissement de quelques arêtes d'archères dont les lignes sont indiscutablement fixées par des pierres restées en place.

7. *Etudier la possibilité* de démurer les meurtrières: 4, 5, 6, 7 (Comp. la fig. 49).

8. *Etudier la possibilité* de démurer les meurtrières: 11, 12, 18 et 19. (Voir fig. 50 et 51), et de les rétablir exactement d'après les indices existant et les meurtrières *contemporaines*.

9. Réparation à la porte *g* (peu de chose).

10. Exploration et fouilles à l'intérieur de la tour *d* (voir le plan) et des bâtiments adossés à l'enceinte: *a-b-c-i*. — Etablissement d'un escalier en bois pour accéder à l'intérieur de la tour *d*.

11. Fouille au fond du donjon.

12. Suppression de l'escalier extérieur actuel, qui défigure le donjon; le remplacer par un simple escalier intérieur en bois, jusqu'au premier étage.

13. Rétablissement des passerelles aux *niveaux réels* des étages et, si possible, des planchers de ces étages. — (Ce rétablissement ne comporte pas nécessairement l'adoption de bois semblables aux énormes poutres primitives; on se bornerait à ajouter aux anciennes poutres les bois strictement nécessaires pour soutenir un plancher.

14. Réparation *nécessaire* du plancher du 1^{er} étage du donjon, qui est dangereux; travail à combiner avec le § 12 ci-dessus.

15. Etudier le rétablissement du parapet au sommet du donjon, et la suppression de la barrière de bois actuelle, d'ailleurs dangereuse.

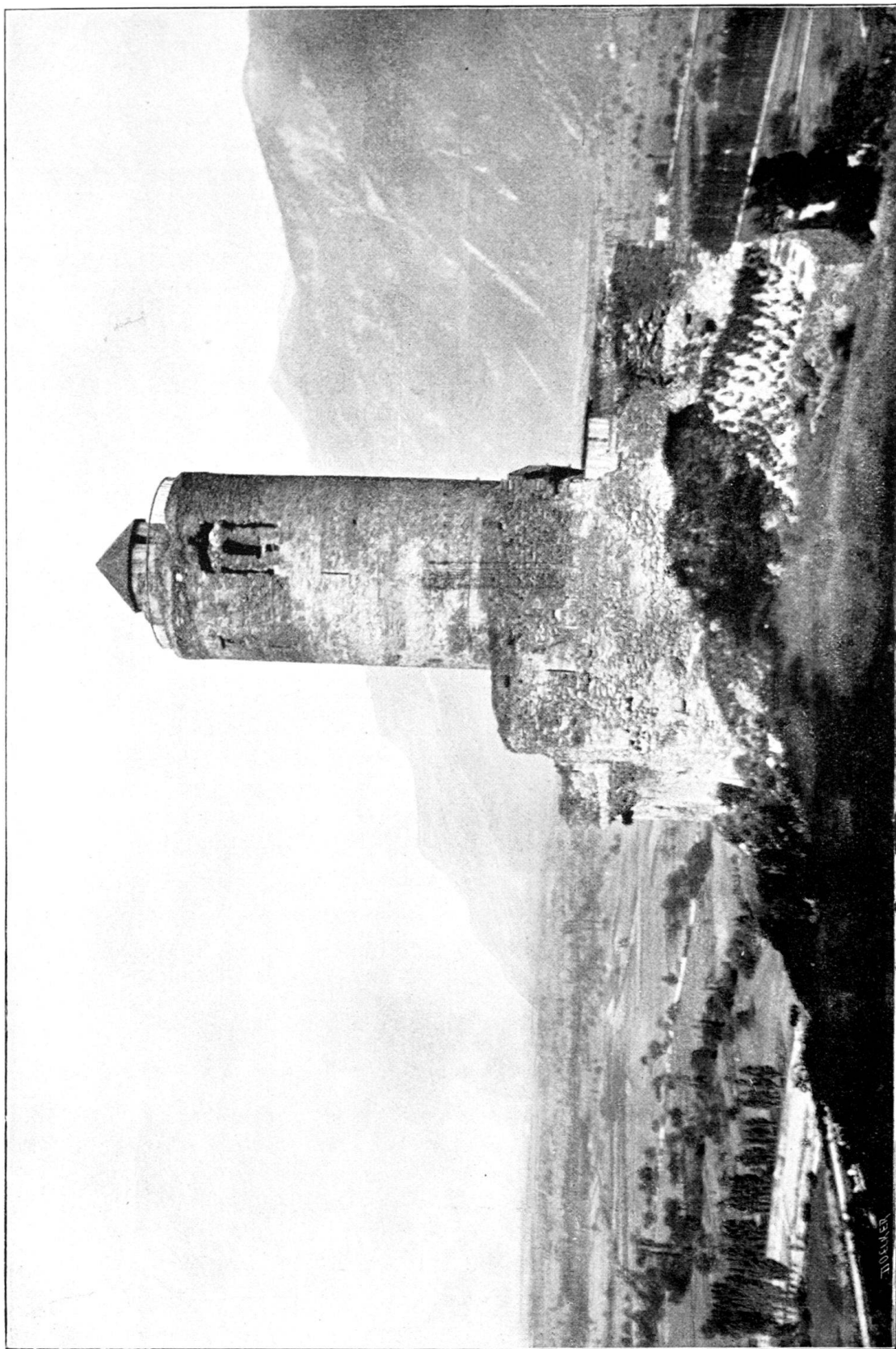
16. Etude du rétablissement du couronnement conique du donjon, et suppression du pavillon de bois actuel.

Les § 8, 12, 15 et 16, nécessiteront des tracés, qui devraient être soumis à la Commission des Mon. Histor. avant leur exécution.

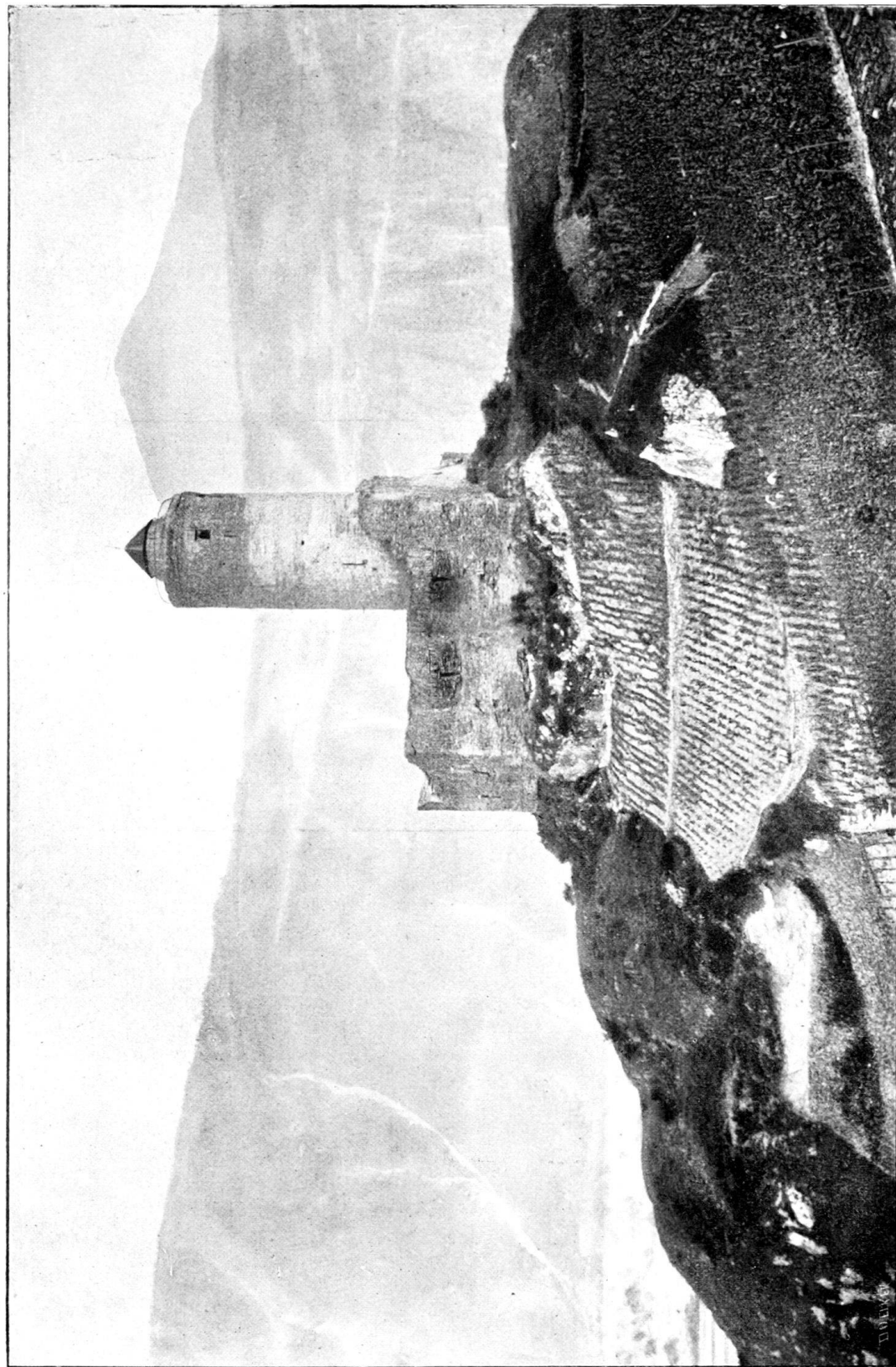
Il importerait enfin beaucoup d'avoir des relevés exacts, complets, de même que de bonnes photographies de l'état actuel sur ses différentes faces.



Bâtie. — Face Sud.



Bâtie. — Face Ouest.



Bâtie. — Face Nord-Ouest.